

# Des instruments de don souples. Des solutions financières efficaces.



Point de vue d'un conseiller

**Au cours de sa carrière comme avocat spécialisé en planification successorale**, Mark Horne a dirigé nombre de personnes en quête d'un instrument philanthropique vers leur fondation communautaire. « Je n'hésite pas à la recommander à de nombreux clients parce que son champ d'action est plus vaste qu'un organisme ciblé, explique-t-il. De plus, même si elle profite à l'ensemble de la collectivité, sa structure lui permet de répondre aux volontés particulières de chaque donateur. »

Des dons souples. Lorsqu'un donateur établit un fonds auprès de sa fondation communautaire, il dispose d'un large éventail de choix. La fondation peut gérer presque tous les types de don pour presque toutes les causes, offrant ainsi à chacun la possibilité de faire un don qui profitera directement et pour longtemps à sa collectivité.

« Le client qui envisage la création d'une fondation privée peut atteindre à peu près les mêmes objectifs par le biais de sa fondation communautaire, explique Me Horne. En fait, il en retire les mêmes avantages, sans avoir à assumer le fardeau administratif des demandes de subventions, du placement des fonds et des contraintes fiscales. Il a également accès à l'expertise locale de la fondation, qui peut lui suggérer les organismes caritatifs servant le mieux ses objectifs. »

Autre avantage de la fondation communautaire : « elle permet au donateur d'agir plus efficacement qu'en versant son don directement à un organisme, ajoute Me Horne. En donnant à une fondation communautaire, il peut soutenir de nombreux organismes à la fois. Il peut, par exemple, préciser son champ d'intérêt et confier à la fondation le soin de choisir et de suivre les organismes de bienfaisance. »

(suite au verso)

## Une ressource précieuse

Les fondations communautaires offrent aux conseillers un atout de taille : l'accès à des ressources caritatives et à des spécialistes de la planification de dons partout au pays.

Elles vous renseignent sur les divers instruments de don, comme les Fonds orientés par le donateur. « J'apprécie leur efficacité, notamment dans la gestion de dons comme les titres à valeur appréciée », de dire Mark Horne.



FONDATI  
ONS  
COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA  
ensemble pour tous.



« Les fondations communautaires représentent une formule de don extrêmement souple. Elles collaborent avec le conseiller et son client, afin de répondre aux besoins particuliers de ce dernier. »

MARK HORNE  
HORNE COUPAR, AVOCATS

## DES INSTRUMENTS DE DON SOUPLES. DES SOLUTIONS FINANCIÈRES EFFICACES.

### Avantages fiscaux

**En tant que fondation publique**, une fondation communautaire offre de multiples avantages fiscaux liés aux dons. Les dons d'argent, d'actions et de biens immobiliers ou personnels peuvent donner droit aux déductions fiscales maximales.

**Grâce à la planification de dons**, qui intègre la philanthropie à la planification financière et successorale, les conseillers peuvent s'assurer que leurs clients bénéficient pleinement de leur don, tout en soutenant les organismes locaux et caritatifs de leur choix.

**Des dons personnalisés.** Des bénévoles et des employés compétents, qui ont à cœur le bien-être de la collectivité, recommandent les organismes qui conviennent le mieux aux intérêts du donateur et l'aident, avec son conseiller, à établir un fonds qui répondra parfaitement à ses objectifs philanthropiques. Me Horne constate que de nombreux donateurs créent un fonds de dotation permanent au sein d'une fondation comme moyen de donner de leur vivant et d'assurer la poursuite de leurs objectifs après leur décès. « Beaucoup ressentent ce besoin de redonner à leur collectivité. Grâce aux fondations communautaires, riches et moins riches peuvent laisser à leur collectivité un héritage permanent. »

**Une gestion financière responsable.** Les dons à une fondation communautaire peuvent être intégrés à un fonds permanent. « Cette idée de permanence est importante pour plusieurs, surtout s'ils sont rassurés sur la bonne gestion des fonds. » Le capital est géré de façon responsable au sein d'un portefeuille équilibré. Le produit est mis au service d'activités caritatives, tout en protégeant le capital contre l'érosion due à l'inflation. Le placement des fonds est confié à des gestionnaires d'expérience et fait l'objet d'un suivi rigoureux. La situation financière de la fondation est également soumise à une vérification indépendante annuelle. Ces mesures contribuent à la préservation du capital et à l'optimisation des subventions à long terme.

**Le respect des volontés du donateur.** Selon Me Horne, l'une des grandes forces d'une fondation communautaire réside dans sa capacité à combler les besoins d'un donateur ayant de nombreux intérêts philanthropiques. La fondation entretient des liens étroits avec les organismes locaux. Son vaste champ d'action et sa connaissance de la situation locale assurent donc au donateur que son don ira là où il aura le plus d'effet. « Il est rassurant pour un donateur de savoir que son don est versé aux organismes qui en feront le meilleur usage, confie Me Horne. Il sait que la fondation possède les connaissances et les compétences qu'il lui serait difficile, voire impossible, d'acquérir. »

Par exemple, l'un de ses clients voulait soutenir une demi-douzaine d'organismes, mais ne voulait pas créer un fond de dotation pour chacun d'eux, un processus qui se serait avéré trop lourd. Me Horne a avancé l'idée d'un fonds orienté par le donateur, qui lui permettrait de soutenir les organismes de son choix, dans la proportion de son choix. Ces dispositions seraient évaluées après un certain temps pour s'assurer que chaque organisme utilise les fonds efficacement et soit éventuellement en mesure de gérer son propre fonds de dotation. « En écoutant mon client, il était clair que la fondation communautaire était la solution parfaite en raison de sa souplesse. Je savais qu'elle lui permettrait de réaliser ses objectifs et qu'il obtiendrait le suivi voulu sans avoir à y consacrer trop de temps. »



FONDATIONS  
COMMUNAUTAIRES  
DU CANADA  
ensemble pour tous.

Votre fondation communautaire a beaucoup d'autres ressources pour vous permettre d'aider vos clients à atteindre leurs objectifs philanthropiques. Nous serions très heureux de les partager avec vous.

[www.cfc-fcc.ca/conseillers/](http://www.cfc-fcc.ca/conseillers/)